

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Lutte contre la déforestation au Gabon : un chercheur français "recadré"

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

JUGEANT récemment que le prix Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale (CAFI), doté de 90 milliards de FCFA et obtenu par le Gabon à la fin du mois de septembre aurait été remis à notre pays sur des bases peu claires, Alain Karsenty, chercheur français au Centre de coopération internationale en recherche pour le développement (Cicrad) a très vite été recadré par le bureau du Cafic. En effet, Alain Karsenty affirme qu'il n'y pas de déforestation au Gabon, et que, par conséquent, l'effort de conservation ne saurait être le fruit d'une quelconque politique, mais des circonstances.

Mais pour la cheffe du secrétariat de CAFI, Berta Pesti, ces allégations sont infondées. " Les résultats

pour lesquels un pays est récompensé sont toujours un mélange du contexte socioéconomique et des efforts délibérés du gouvernement qui fait des choix et produit ensuite des efforts pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixés ", a-t-elle souligné.

Dans le cas d'espèce, poursuit-elle, les actions entreprises par le gouvernement gabonais au cours des quinze dernières années, à commencer par la création d'un réseau de parcs et d'aires protégées, associée à l'annulation d'un certain nombre de concessions forestières plaident pour lui. " Il y a eu aussi l'introduction des plans d'aménagement au niveau des concessions forestières, ainsi que l'interdiction de l'exportation des grumes, qui a beaucoup contribué à la réduction de l'exploitation forestière ", ajoute Berta Pesti.



Le ministre Lee White lors de la signature de l'appui financier de 90 milliards accordés par la Norvège.

L'avis de l'expert : Louis-Léandre Ebobola Tsibah*

Environnementaliste, ancien Directeur général de l'Environnement*

V Les arguments avancés par ce chercheur sont totalement irrecevables, à la limite irrévérencieux. En effet, la faiblesse démographique n'est pas pour nous un atout majeur dans la conservation de nos forêts. Au contraire, si nous n'étions pas responsables, nous aurions pu souverainement transformer toute la forêt gabonaise en permis forestier, comme d'autres l'ont fait ailleurs. Or, sans chauvinisme aucun, il faut plutôt louer tous les efforts de politiques

publiques qui ont accompagné l'exploitation forestière au Gabon durant ces deux dernières décennies. Pour preuve, au milieu des années 90, on aurait pu craindre le pire. Heureusement qu'en 2001, le Code forestier est venu calmer les appétits de certains opérateurs économiques du secteur, peu soucieux de l'environnement. Toutes les mesures politiques et administratives sont allées dans le sens de cette norme législative qui, à l'époque, était déjà avant-gardiste. À ce titre, je salue naturellement la riposte apportée à ce chercheur ".



HOMMAGE A JEAN PIERRE NDONG

Notre compatriote, ami, père, grand-père, oncle, et frère, **Jean-Pierre NDONG**, nous a quittés le 23 Octobre dernier.
Nous laissant tous dans la peine, la douleur et l'affliction.

Dans ces moments de profonde émotion, nous nous rassemblons pour le souvenir qu'on a de lui, et pour soutenir ceux qui restent, pour que demeure l'espérance.

C'est donc ensemble, que nous qui partageons la même terre que lui, nous inclinons devant la personnalité de Tonton **Jean Pierre NDONG**, un homme humble, rassembleur, affectueux et attachant, jovial, discret et sincère, bref un être de grande humanité.

Notre compassion à la veuve, à ses enfants et petits-enfants.
Nous sommes en pensées avec vous en ces moments de dure épreuve.

Recevez notre soutien et nos sincères condoléances.

TA GRANDE FAMILLE DE L'OGOOUÉ-MARITIME